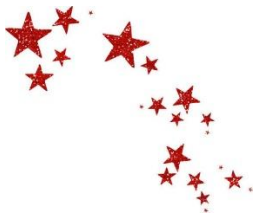
# Commune de Vuiteboeuf

## Avis à notre population

### Déneigement

La Municipalité rappelle aux détenteurs de véhicules automobiles que ces derniers ne doivent pas être stationnés en bordure de chaussée, ceci afin de faciliter le service hivernal.
Elle décline toute responsabilité en cas de dégâts qui pourraient être causés par le passage du chasse-neige ou de la sableuse.



Nous profitons de ces lignes envoyées début décembre pour vous souhaiter à toutes et tous ainsi qu'à vos proches nos vœux les meilleurs pour les fêtes de fin d'année.

*La Municipalité*